

## QUESTION D'ACTUALITE A LA PRESIDENTE



*Groupe socialiste, écologiste, citoyen et républicain (SERCI)*

**Vincent HAMEN**

Vice-président délégué au transfrontalier et aux relations internationales

Conseiller départemental du canton de Longwy

---

### **Conférence intergouvernementale franco-luxembourgeoise du 19 octobre 2021**

Madame la Présidente,

Après plus de 3 ans d'attente, la conférence Intergouvernementale franco-luxembourgeoise s'est enfin réunie le 19 octobre à Esch-Belval.

Cette instance de concertation entre les deux gouvernements rassemble à nouveau des collectivités territoriales et le pôle métropolitain frontalier, intégré aujourd'hui dans la délégation française.

Quelques réunions de pseudo-concertation ont eu lieu du côté français ces dernières semaines afin d'envisager des positions communes sur les dossiers à traiter, sans grand succès.

Notre collectivité est pro-active dans les relations franco-luxembourgeoises. Des questionnements et différentes prises de positions ont été évoqués au sein de notre assemblée depuis de nombreuses années. Je voudrais ici remercier notre ancien collègue Alain Casoni, porte-parole de ces questions. Notre collectivité a également commis un rapport sur le co-développement avec le Grand-Duché de Luxembourg en décembre 2019.

Tous les territoires de Meurthe-et-Moselle et du nord lorrain sont impactés par le fait frontalier et par la dynamique luxembourgeoise. Les territoires frontaliers et leurs populations sont particulièrement plus exposés. Le travail frontalier progresse toujours, plus de 110 000 travailleurs français se rendent au Grand-Duché de Luxembourg pour exercer leur emploi. Les collectivités locales françaises se développent avec leurs moyens financiers qui ne sont pas à la hauteur des enjeux, et la pression foncière dans ces territoires ne cesse de croître. Les mobilités, les questions sociales du quotidien, allocation dépendance, bourses étudiants, la formation et la santé mais également les attentes des populations dans leur territoire de résidence sont autant de thématiques aujourd'hui encore restées en réflexion. Les collectivités locales doivent répondre aux sollicitations toujours plus nombreuses des demandes relatives aux besoins de mise en place de service à la population ; écoles, crèches, aménagement urbain pour ne citer que quelques points.

Madame la Présidente, vous avez participé à cette conférence intergouvernementale du 19 octobre, pouvez-vous nous faire part de votre analyse sur les résolutions annoncées, sur les perspectives tracées et sur la nécessaire mise en œuvre d'une instance de pilotage chargée de préparer et suivre des orientations de cette conférence et de nous indiquer le positionnement du Conseil départemental.

Je vous remercie.